

Le Bois des Escoudats

Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac



La Chapelle d'Aurelle (Office de Tourisme des Causses à l'Aubrac)



Au départ de Verlac, village typique de montagne pour découvrir le hameau et la chapelle d'Aurelle. On ne peut y accéder qu'à pied !

Une des 4 boucles ombragée à travers l'Aubrac et ses boraldes, avec points de vue et patrimoine séculaire.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h 30

Longueur : 8.5 km

Dénivelé positif : 308 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Eau, Histoire et patrimoine, Point de vue

Itinéraire

Départ : Place du village de Verlac, Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac

Arrivée : Place du village de Verlac, Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac

Balisage : — PR

Communes : 1. Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac

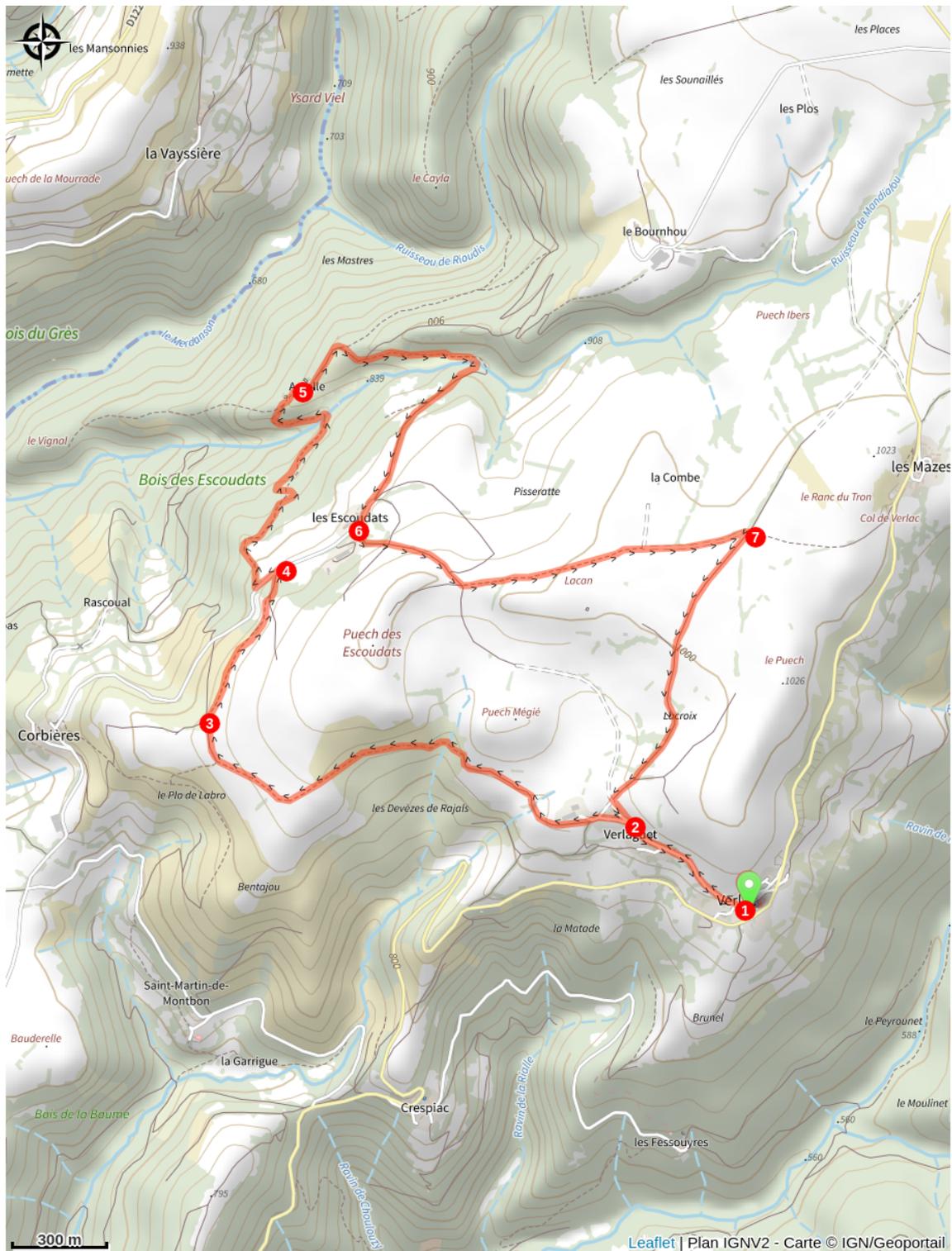
Profil altimétrique



Altitude min 815 m Altitude max 1014 m

1. Prenez à l'ouest le chemin goudronné pendant 750 m, panonceaux, Aurelle, Verlaguet.
2. Prenez à l'ouest le chemin de terre marqué Aurelle, 1700 mètres de panoramas époustouflants s'offrent à vous. Vous déboucherez sur un pré d'une centaine de mètres que vous traverserez .
3. Nouvelle balise Aurelle, à droite, 600 mètres plats puis descendants jusqu'à un chemin transversal goudronné.
4. Prenez à gauche, sur environ une centaine mètres puis prenez à droite un sentier descendant de 1200 m sur Aurelle.
5. Dans Aurelle, suivez les panonceaux, après 270 m suivre le chemin tout droit, 300 m plus loin, vous vous trouvez sur la passerelle du ruisseau (boralde) Mandaliou. Le balisage vous oriente à droite au sud et 700 m plus loin, le hameau les Escoudats.
6. Prenez à 90° à gauche plein Est 400 m de montée, puis 1000 m de " tête dans le ciel, merveilleux de l'Aubrac"!
7. jusqu'à un carrefour, prenez à droite .Plein sud, panonceau Verlac, après 1700 m retour à Verlac en passant par Verlaguet.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Dans le cadre de l'arrêté municipal n°24-046, la chapelle d'Aurette est actuellement fermée au public du 15 avril au 30 septembre 2025 pour permettre la protection d'une colonie de chauves-souris (Grand Rhinolophe) en période de reproduction, conformément à l'article L411-1 du Code de l'environnement qui interdit la destruction ou la perturbation des espèces protégées.

Ce site constitue un lieu d'intérêt écologique majeur à l'échelle régionale pour cette espèce strictement protégée.

Une vidéosurveillance en temps réel permet de suivre l'évolution de la colonie.

La réouverture de la chapelle est prévue à la fin de l'été, dès le départ des chauves-souris.

En attendant, il est possible d'observer l'intérieur grâce à la petite trappe située dans la porte.



Matériel

à 10kms de St-Geniez d'Olt par la D503

Comment venir ?

Parking conseillé

Place du village de Verlac, Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac

i Lieux de renseignement

**Office de Tourisme des Causses à
l'Aubrac - Bureau de St-Geniez d'Olt
- Campagnac**

Le Cloître, 12130 St-Geniez-d'Olt et
d'Aubrac

stgeniezdolt@causses-aubrac-
tourisme.com

Tel : 0565704342

<http://www.causses-aubrac-tourisme.com>

